



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143428>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-143428**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : fourniture de gants à usage unique non stériles.

Description : La consultation concerne la relance des lots n°1, n°2, n°4 et n°6 de la consultation n°2023EFS_AURA347 «Fourniture de gants à usage unique » déclarés sans suite pour motif d'intérêt général justifié par une irrégularité lors de l'analyse de la régularité des offres ayant entraîné la mise à l'écart d'offres sans motif légitime. (Numéro de publication au JOUE S: 27 /2025 et date de publication: 07/02/2025 - Annonce BOAMP n° 25-14213). La consultation est passée par l'Etablissement Français du Sang, 20 avenue du Stade de France 93218 La Plaine Saint Denis. Il constitue un marché national délégué piloté par l'Etablissement Français du Sang Auvergne Rhône-Alpes (EFS AURA), dans le cadre duquel les établissements locaux de l'EFS et le siège, mentionnés dans l'Acte d'Engagement, émettent des bons de commande. La consultation est allotie en 4 lots, chaque lot donnant lieu à un marché public. Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum pour 48 mois pour chacun des lots

Identifiant de la procédure : 6f3b86f1-2a03-4840-93bb-496ccc149622

Identifiant interne : 2025EFS_AURA390

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est allotie en 4 lots, chaque lot donnant lieu à un marché public. Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre mono attributaire exécuté par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum pour 48 mois pour chacun des lots

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18424300 Gants jetables

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains ainsi que dans les départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe-Guyane et Réunion-Océan Indien), dont les coordonnées figurent en annexe 2 au présent CCAP). L'EFS informe le Titulaire du transitaire auquel il recourt obligatoirement. Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans les bons de commande.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,137,380 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,412,140 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les opérateurs économiques peuvent présenter des offres pour un lot, plusieurs lots ou la totalité des lots. Le soumissionnaire propose un seul type de gant par lot, en présentant toutes les tailles disponibles dans son catalogue. Les opérateurs économiques peuvent être attributaire d'un lot, de plusieurs lots ou la totalité des lots. Les échantillons devront être adressés à l'EFS conformément à l'article 2.4 du RC. Les montants indiqués sont en euros HT pour 48 mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Gant nitrile non stérile, non poudré (manchette standard)

Description : Quantité estimative annuelle (en nbre de gant): 11 000 000

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18424300 Gants jetables

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 22 février 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public

estreconduisible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception (PLACE), au plus tard trois mois avant l'échéance. En cas de non-reconduction expresse du marché par le RPA, le Titulaire ne peut refuser la décision de non-reconduction et il ne peut prétendre à aucune indemnité pour compenser la rupture des relations contractuelles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains ainsi que dans les départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe-Guyane et Réunion-Océan Indien), dont les coordonnées figurent en annexe 2 au présent CCAP). L'EFS informe le Titulaire du transitaire auquel il recourt obligatoirement. Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans les bons de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.21224 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,970,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La demande d'échantillons sera adressée uniquement après contrôle de la régularité de l'offre et sur demande expresse de l'EFS, conformément à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix correspondant au prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La sécurité d'approvisionnement appréciée au regard des éléments du cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Gant nitrile non stérile, non poudré (manchette longue)

Description : Quantité estimative annuelle (en nbre de gant): 50 000

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18424300 Gants jetables

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 22 février 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception (PLACE), au plus tard trois mois avant l'échéance. En cas de non-reconduction expresse du marché par le RPA, le Titulaire ne peut refuser la décision de non-reconduction et il ne peut prétendre à aucune indemnité pour compenser la rupture des relations contractuelles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains ainsi que dans les départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe-Guyane), dont les coordonnées figurent en annexe 2 auprès du CCAP). L'EFS informe le Titulaire du transitaire auquel il recourt obligatoirement. Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans les bons de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.21224 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 27,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La demande d'échantillons sera adressée uniquement après contrôle de la régularité de l'offre et sur demande expresse de l'EFS, conformément à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix correspondant au prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La sécurité d'approvisionnement appréciée au regard des éléments du cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L.

551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. Organisation qui fournit des informations

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Gant vinyle non stérile non poudré (manchette standard).

Description : Quantité estimative annuelle (en nbre de gant): 130 000

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18424300 Gants jetables

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 22 février 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception (PLACE), au plus tard trois mois avant l'échéance. En cas de non-reconduction expresse du marché par le RPA, le Titulaire ne peut refuser la décision de non-reconduction et il ne peut prétendre à aucune indemnité pour compenser la rupture des relations contractuelles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains ainsi que dans les départements d'outre-mer (Martinique,

Guadeloupe-Guyane, Réunion Océan Indien), dont les coordonnées figurent en annexe 2 au présent CCAP). L'EFS informe le Titulaire du transitaire auquel il recourt obligatoirement. Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans les bons de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.21224 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,740 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La demande d'échantillons sera adressée uniquement après contrôle de la régularité de l'offre et sur demande expresse de l'EFS, conformément à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix correspondant au prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La sécurité d'approvisionnement appréciée au regard des éléments du cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Gant latex non stérile non poudré (manchette standard).

Description : Quantité estimative annuelle (en nbre de gant): 1 100 000

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18424300 Gants jetables

Options :

Description des options : Le marché public prendra effet à compter du 22 février 2026 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée initiale de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour des périodes de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception (PLACE), au plus tard trois mois avant l'échéance. En cas de non-reconduction expresse du marché par le RPA, le Titulaire ne peut refuser la décision de non-reconduction et il ne peut prétendre à aucune indemnité pour compenser la rupture des relations contractuelles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les Fournitures commandées doivent être livrées sur des sites métropolitains ainsi que dans les départements d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe-Guyane), dont les coordonnées figurent en annexe 2 auprès du CCAP). L'EFS informe le Titulaire du transitaire auquel il recourt obligatoirement. Les lieux de livraison des fournitures seront précisés dans les bons de commande.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.21224 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 389,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La demande d'échantillons sera adressée uniquement après contrôle de la régularité de l'offre et sur demande expresse de l'EFS, conformément à l'article 2.4 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique de l'offre appréciée au regard des tests réalisés sur les échantillons

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix correspondant au prix unitaire HT appliqué à la quantité estimative annuelle indiquée dans le bordereau des prix.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : La sécurité d'approvisionnement appréciée au regard des éléments du cadre de réponse.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : - Dans un délai de 11 jours à compter de la notification du courrier de rejet, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - Ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - Dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - Dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier, de

rejet un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 875,096 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 3,412,140 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,970,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MEDICOM

Offre :

Identifiant de l'offre : 00B25119 01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,970,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00B25119 01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/11/2025

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 291426-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 14

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 748,000 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 7,981,600 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 27,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NACATUR France SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : 00B25119 02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 27,000 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00B25119 02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/11/2025

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 291426-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 5,960 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 80,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 25,740 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : NACATUR France SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : 00B25119 03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 25,740 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00B25119 03

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/11/2025

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 291426-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 6,864 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 279,760 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 389,400 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ABENA FRANTEX

Offre :

Identifiant de l'offre : 00B25119 04

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 389,400 Euro

L'offre a été classée : oui

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00B25119 04

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/11/2025

Date de conclusion du marché : 16/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 291426-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 11

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 107,800 Euro

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 598,400 Euro

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du stade de France

Ville : La Plaine Saint Denis

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : service juridique

Adresse électronique : aura.marches-publics@efs.sante.fr

Téléphone : 0478656161

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.marchespublics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris)

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif national de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 11002001300097

Adresse postale : Sous-direction du droit de la commande publique Bureau économie, statistiques et techniquesdel'achat public / 1C Bâtiment Condorcet - Télédod 353 6 rue Louise Weiss

Ville : Paris

Code postal : 75703

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : ccra.daj@finances.gouv.fr

Téléphone : 01 44 97 04 22

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MEDICOM

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 52301935400035

Adresse postale : Boulevard de la Chanterie

Ville : Saint Barthélemy d'Anjou

Code postal : 49124

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : tenders.eu@medicom.com

Téléphone : 02 41 96 34 34

Adresse internet : <https://www.medicom-eu.com/fr>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : NACATUR France SARL

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 818 792 806 00023

Adresse postale : Zac du Plan 320 Avenue du Counoise

Ville : Entraigues sur la Sorgue

Code postal : 84320

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Adresse électronique : administration@nacatur.fr

Téléphone : 04 90 02 60 53

Adresse internet : <https://www.nacatur-france.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ABENA FRANTEX

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 99829980400067

Adresse postale : ZI SUD 5 Rue Thomas Edison

Ville : NOGENT SUR OISE

Code postal : 60180

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Adresse électronique : marches@abena-frantex.com

Téléphone : 03 44 65 68 80

Adresse internet : <https://www.abena-frantex.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b0b1b1ac-febe-4a11-acaf-b7aae8cce0f7 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/12/2025 à 14:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/12/2025